

A LA FOLIE

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros

Siège social : 34 Rue Paul Lendrin 83000 Toulon

PROCES-VERBAL DE DECISION DES ASSOCIES DU 29/09/2025

L'an 2025,

Le 29 septembre 2025,

A 08 heures,

Madame FAUVEL Sarah,

Demeurant 10 Impasse Rive Gauche 83190 Ollioules,

Associée et Présidente de la société A LA FOLIE ;

Monsieur FAUVEL Nicolas,

Demeurant 10 Impasse Rive Gauche 83190 Ollioules,

Associé et directeur général ;

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Démission du président sortant
- Démission du directeur général
- Démission du directeur général
- Nomination du nouveau président.

Première résolution- Démission du président sortant :

Les actionnaires prennent acte de la démission de Mme FAUVEL Sarah à compter du 29/09/2025. Elle est déchargée de ses fonctions et obtient quitus entier et définitif pour la gestion accomplie.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution- Démission du directeur général :

Les actionnaires prennent acte de la démission de M. FAUVEL Nicolas à compter du 29/09/2025. Il est déchargé de ses fonctions et obtient quitus entier et définitif pour la gestion accomplie.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution- Démission du directeur général :

Les actionnaires prennent acte de la démission de M. LEHER Anthony à compter du 29/09/2025. Il est déchargé de ses fonctions et obtient quitus entier et définitif pour la gestion accomplie.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution- Nomination du nouveau président :

Les actionnaires nomment M. FAUVEL Nicolas, demeurant à 10 Impasse Rive Gauche 83190 Ollioules, en qualité de président.

Résolution adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, les associés ont dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à OLLIOULES,

Le 29/09/2025

FAUVEL Sarah

Présidente